Le journal des Habitants de la Communauté de Communes Haut Chemin - Pays de Pange

Vies Communes

n°10
Septembre 2020

Bazoncourt
Burtoncourt
Charleville-sous-Bois
Coincy
Colligny-Maizery
Courcelles-Chaussy
Courcelles-sur-Nied
Failly
Glatigny
Hayes
Les Etangs
Maizeroy
Marsilly
Ogy-Montoy-Flanville
Pange
Raville
Retonfey
Sainte-Barbe
Saint-Hubert
Sanry-lès-Vigy
Sanry-sur-Nied
Servigny-lès-Raville
Servigny-lès-Ste-Barbe
Silly-sur-Nied
Sorbey
Vigy
Villers-Stoncourt
Vry

Budget 2020 : un exercice inhabituel

Haut Chemin Pays de Pange
Communauté de Communes

EDITO

Nous vivons une période éprouvante que nous n'avions pas imaginée lors de la précédente édition.
La crise sanitaire que nous connaissons doit nous amener à relever les défis essentiels à notre développement et à notre capacité à mieux vivre ensemble avec plus de solidarité et plus de proximité.
Le dérèglement et le réchauffement climatique doivent nous faire prendre conscience que nous devons agir rapidement. Chacun à son niveau doit prendre en compte la transition environnementale dans tous les projets à venir.
La rentrée sera perturbée économiquement. Nos interventions vers le monde économique et les entreprises devront se poursuivre en partenariat avec le Département et la Région.
Ces éléments nous montrent à quel point il est essentiel d'agir ensemble. La reconstruction économique et la transformation de notre territoire pour le bien-être de tous ses habitants sera une priorité dans les prochains temps. Pour cela vous pouvez faire confiance à la nouvelle équipe d'élus qui vous représentent à la Communauté de Communes. J'en profite pour les féliciter de leur élection et les remercier de m'en avoir à nouveau confié la présidence.
Je tiens aussi à apporter mes plus sincères remerciements à tous les agents de la CCHCPP. Ils ont fait preuve d'un grand dévouement et d'une conscience professionnelle sans faille au plus fort de la crise sanitaire en continuant à faire fonctionner les services. Que ce soit en télétravail ou en présentiel, chacun a assuré sa part de travail malgré les risques et la difficulté. Merci à ceux d'entre vous qui ont eu des gestes de remerciement envers nos agents pendant cette période.
Je vous encourage à ne pas oublier cette solidarité qui est nécessaire pour avancer ensemble et œuvrer au bien-vivre sur notre beau territoire.
Ce nouveau mandat qui commence ne sera certainement pas simple et il sera surtout différent des précédents. La majorité d'entre nous n'a pas connu une telle situation de crise sanitaire et économique. Il nous faudra être inventif et solidaire pour réussir ce nouveau défi, vous pouvez compter sur moi et sur vos élus pour y parvenir.
Il est impératif de rester vigilant face à l'épidémie de la COVID-19, et de continuer à respecter impérativement les gestes barrières. C'est de l'engagement et de la responsabilité de chacun d'entre nous que dépend la santé de tous.

Bonne lecture

Roland CHLOUP
Président

TOUT SAVOIR

Bientôt une page Facebook

La Communauté de Communes Haut Chemin-Pays de Pange entre dans l'ère du digital. Aujourd'hui plus que jamais, il est essentiel de garder le lien. Une page Facebook verra donc le jour prochainement.

Cette page **www.facebook.com/Communauté-de-Communes-Haut-Chemin-Pays-de-Pange** présentera des informations sur tous les domaines de compétences de la Communauté de Communes (urbanisme, aménagement, environnement, services à la personne...) et illustrera la vie du territoire.

Il y aura surtout des sujets plus légers, des photographies des paysages et villages des 28 communes du territoire, des reportages, des actualités et bien d'autres choses. Des événements locaux, comme par exemple le récent Musikodouv et toutes les actions mises en œuvre pour le bien commun, seront valorisés.

Il fait bon vivre sur le territoire, il est bon de le rappeler.

Haut Chemin Pays de Pange
Communauté de Communes

Toutes les communes du Haut Chemin – Pays de Pange seront désormais équipées d'un point d'apport volontaire pour les déchets carton et papier

Points d'Apports Volontaires (PAV) et Redevance incitative

De nouveaux points d'apports volontaires (PAV) à destination des papiers, cartonnettes, journaux, magazines (objets fibreux), seront prochainement installés dans les 16 communes non équipées du territoire (ancien Pays de Pange).

Cette nouvelle collecte de proximité répondra aux exigences des éco-organismes et aux évolutions récentes des lois. Elle remplacera la tournée actuelle en porte à porte. Les usagers pourront alors déposer les fibreux à n'importe quel moment à un endroit défini par leur commune, le plus souvent à côté des points d'apports volontaires qui existent déjà pour le verre.

Une trappe PMR (Personnes à Mobilité Réduite) sera disponible dans quelques uns d'entre-eux, pour faciliter l'accès et les dépôts aux personnes à mobilité réduite.

De plus, l'impact écologique est important dans la mesure où il permettra de réduire les émanations de carbone liées à la collecte en porte à porte et donc de faire un geste bénéfique pour l'environnement.

Cette action s'inscrit dans la continuité de la mise en place de la redevance incitative sur le territoire depuis 2016.

Par ailleurs, les consignes de tri pour le recyclage des déchets plastiques seront bientôt élargies : les pots de yaourt, de crème, de beurre… seront prochainement acceptés dans les sacs transparents qui continueront, eux, à être collectés par les agents de la communauté de communes.

Rappel :

Des composteurs sont toujours disponibles au siège de la CCHCPP pour aider à réduire les ordures ménagères.
Des sacs rouges sont prévus pour les levées supplémentaires au-delà du forfait.

DOSSIER

Le nouveau conseil

Président

CHLOUP Roland
Maire de Pange

Le 9 juillet dernier, 42 délégués ont été installés pour le nouveau mandat qui s'étendra jusqu'en 2026. Roland Chloup, maire de Pange, conserve son siège de président de la Communauté de Communes pour les six ans à venir. Quelques changements se sont opérés en revanche du côté des vice-présidents.

10 vice-présidents

SIMON Joël
1er vice-président
Maire de Servigny-lès-Sainte-Barbe

LOGNON Etienne
2e vice-président
Maire délégué de Landonvillers

BERGER Delphine
3e vice-présidente
Conseillère municipale de Raville

MULLER Fabrice
4e vice-président
Maire de Courcelles-sur-Nied

SCHRECKLINGER Didier
5e vice-président
Adjoint au Maire de Sainte-Barbe

GULINO Eric
6e vice-président
Maire d'Ogy-Montoy-Flanville

MESSIN Hervé
7e vice-président
Maire de Colligny-Maizery

PETIT Christian
8e vice-président
Maire de Retonfey

WOLLJUNG Serge
9e vice-président
Maire de Silly-sur-Nied

WEIL Sylvain
10e vice-président
Maire de Vigy

LEIDELINGER Jean-François
Maire de Maizeroy

RASQUIN Peggy
Adjointe au Maire de Courcelles-Chaussy

Haut Chemin Pays de Pange
Communauté de Communes

communautaire

BARRE Bernard
Maire de Marsilly

BERNEZ Guillaume
Adjoint au Maire de Courcelles-Chaussy

BERTRAND Dominique
Maire de Bazoncourt

CRIDELICH Jérôme
Maire de Charleville-sous-Bois

DALSTEIN Alain
Maire de Failly

FAGNONI Patricia
Adjointe au Maire de Courcelles-Chaussy

GIAMBERINI Luc
Maire de Courcelles-Chaussy

GLOTTIN Claudine
Adjointe au Maire de Courcelles-sur-Nied

GRANDJEAN Jean-Paul
Adjoint au Maire de Pange

GUIRAUT Lionel
Maire de Sanry-lès-Vigy

HERENCIA Michel
Maire de Coincy

HOUPERT André
Maire de Burtoncourt

JEANRONT Gilbert
Maire de Villers-Stoncourt

JOLLY Pierre
Adjoint au Maire de Ogy-Montoy-Flanville

KEIL André
Maire de Hayes

LARISCH Jean-Paul
Adjoint au Maire de Courcelles-Chaussy

LE BOZEC Nicolas
Conseiller municipal de Vigy

LEGENDRE Yves
Maire de Les Etangs

MARX Anne-Marie
Adjointe au Maire de Ogy-Montoy-Flanville

MAST Dominique
Maire de Vry

MULLER Isabelle
Adjointe au Maire de Vigy

PACE Joëlle
Adjointe au Maire de Retonfey

POINSIGNON Marie-Laure
Maire de Sanry-sur-Nied

POIRIER Michel
Conseiller municipal de Servigny-lès-Raville

REISER LAGRUE Armelle
Conseillère municipale de Courcelles-Chaussy

RICHARD Sylvie
Maire de Saint-Hubert

SPINELLI Claude
Maire de Sorbey

STALLONE Victor
Maire de Glatigny

ZDJELAR Michel
Conseiller délégué de Retonfey

Membre du bureau

NOS ACTIVITÉS

Budget : un exercice

Cette année, le budget de la communauté de communes a été voté à une période et dans un contexte inhabituels. La crise sanitaire a perturbé les élections municipales et retardé l'installation des 42 Conseillers Communautaires.

Après trois réunions du conseil communautaire en séance plénière en juin et juillet pour installer l'assemblée, les élus ont dû attendre septembre pour commencer à travailler en commissions thématiques sur les nouveaux projets et les grandes orientations des six années à venir. 2020 sera donc une année transitoire, tant au niveau des actions que des finances.

Quinze commissions de travail.

Les élus communautaires se sont en effet répartis dans quinze commissions de travail en charge de réfléchir aux actions à mener dans le cadre des compétences de l'intercommunalité. Ces commissions de travail sont animées par les dix vice-présidents, en fonction de leurs attributions. Elles étudient les problématiques et émettent des avis qui sont ensuite soumis à la délibération du conseil communautaire. Et c'est en séance plénière que les élus souverains prennent leurs décisions.

Dix budgets distincts

En juillet, à Courcelles-Chaussy les élus se sont vus présenter le projet de budget principal de la Communauté de Communes Haut Chemin-Pays de Pange (CCHCPP) et ses budgets annexes des ordures ménagères, de l'assainissement, de l'eau, des prestations de services aux communes et des quatre zones d'activités (ZA) du territoire. S'y rajoute aussi le budget pour le Service pour l'Assainissement Non Collectif (SPANC). Pour le budget principal 2020 les dépenses et les recettes d'investissement s'équilibrent à **3 785 559,52 €** et à **6 880 737,75 €** pour le fonctionnement. Il s'agit là de budgets prévisionnels qui permettront de financer les actions envisagées, si elles se concrétisent. Ces budgets illustrent les compétences de la CCHCPP avec notamment le développement économique, l'assainissement et le traitement des déchets ménagers. Mais le nombre de commissions de travail donne une idée de l'étendue des interventions de la communauté de communes.

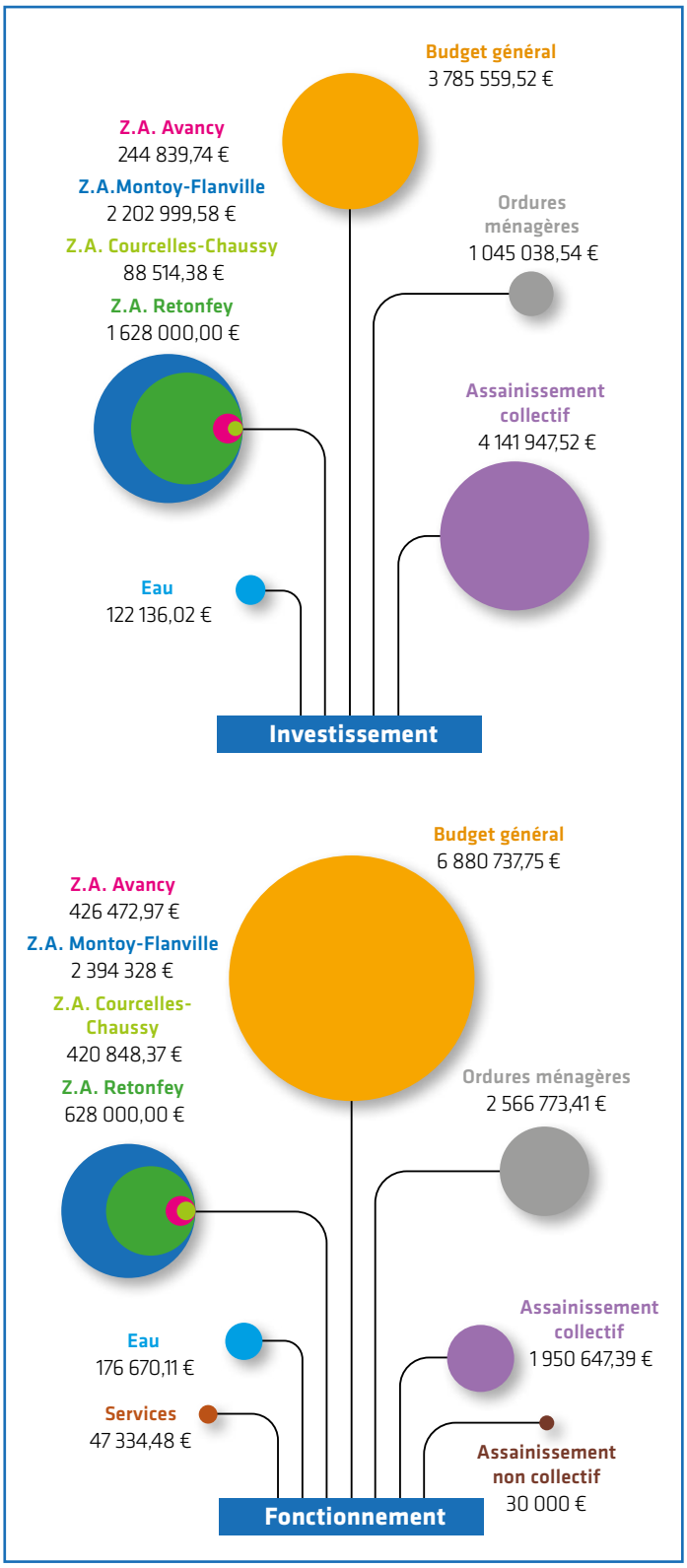

Haut Chemin Pays de Pange
Communauté de Communes

inhabituel

Transfert de compétences supplémentaires

Le budget de la CCHCPP traduit aussi le transfert progressif des compétences de chacune des 28 communes vers l'intercommunalité. C'est ainsi qu'apparait, depuis trois ans, une augmentation des montants pour les investissements en matière d'assainissement collectif et aussi pour le financement du SPANC. Ce service aura en charge de conseiller et d'accompagner les particuliers dans la mise en place de leurs installations d'assainissement autonomes. Il en est de même pour l'eau dont la CCHCPP est désormais en charge de la distribution à la place des communes : soit en régie directe, ou via un « fermier » (Véolia) ou encore via des syndicats existants (SEBVF, SIDEET, SERM).

Comptes administratifs

Dépenses réelles en 2019

Investissement hors Zones d'Activités

Dépenses 3 996 275,43 €

- Principal 2 031 185,69 €
- Ordures ménagères 106 227,56 €
- Eau 66,67 €
- Assainissement 1 858 795,51 €

Recettes 3 473 177,35 €

- Principal 222 406,11 €
- Ordures ménagères 153 144,41 €
- Eau 1 382,58 €
- Assainissement 3 096 244,25 €

Fonctionnement hors Zones d'Activités

Dépenses 6 935 897,12 €

- Principal 3 513 923,43 €
- Ordures ménagères 1 621 143,03 €
- Assainissement 1 749 762,79 €
- Eau 21 730 €
- Prestations de services 29 337,87 €

Recettes 8 208 075,47 €

- Principal 4 263 565,34 €
- Ordures ménagères 2 015 065,41 €
- Assainissement 1 878 023,69 €
- Eau 21 938,56 €
- Prestations de services 29 482,47 €

Investissement Zones d'Activités (Z.A.)

Dépenses 1 284 254,16 €

- Z.A. Montoy 1 168 077,10 €
- Z.A. Avancy 82 419,87 €
- Z.A. Courcelles-Chaussy 33 757,19 €

Recettes 1 281 167,92 €

- Z.A. Montoy 1 202 938,22 €
- Z.A. Avancy 53 014,82 €
- Z.A. Courcelles-Chaussy 25 214,88 €

Fonctionnement Zones d'Activités (Z.A.)

Dépenses 1 338 538,17 €

- Z.A. Montoy 1 208 557,00 €
- Z.A. Avancy 97 176,47 €
- Z.A. Courcelles-Chaussy 32 804,70 €

Recettes 1 240 276,85 €

- Z.A. Montoy 1 081 899,79 €
- Z.A. Avancy 124 619,87 €
- Z.A. Courcelles-Chaussy 33 757,19 €

TEMOIGNAGES

Thibaut Auburtin,
adjoint au maire de Sainte-Barbe,
membre de la commission finances de la CCHCPP

Pourquoi avez-vous personnellement choisi de travailler avec la commission des finances ?

La commission des finances donne une vision globale de l'action d'une collectivité comme la nôtre. Je trouvais intéressant de l'intégrer pour une première expérience au sein de le CCHCPP.

Quel est le rôle de cette commission dans le fonctionnement de la CCHCPP ?

Le rôle de la commission des finances est de préparer le budget avant son vote en conseil communautaire sur la base d'une synthèse des différents besoins de toutes les commissions thématiques. Après quelques arbitrages, nous construisons le budget.

Que retirez-vous de cette première expérience de la préparation/du vote d'un budget communautaire ?

Le budget 2020 a été un peu différent des budgets antérieurs. La crise sanitaire, le report du second tour des élections municipales ainsi que l'installation des nouveaux conseils municipaux a fortement bousculé la construction et le vote des budgets communaux et intercommunaux.

Traditionnellement, ces budgets sont votés fin mars, cette année nous nous sommes retrouvés à voter un budget début juillet, nous avons donc dû intégrer nombre de dépenses déjà engagées dans un contexte de recettes fortement impactées par le ralentissement de l'économie.

PRESERVONS LA PLANETE

ENVIRONNEMENT

Les ordures ménagères

Les ripeurs face à la Covid

Ils font partie de ces professions en première ligne depuis le début de l'épidémie de Coronavirus.

Les agents de collecte ont continué à ramasser les poubelles malgré la pandémie et ont montré un courage sans faille face à la crise, comprenant l'importance de leur mission. C'est dans ces moments que l'on se rend compte du poids de chacun dans le quotidien !

Thomas Fiore, responsable du service exploitation explique : « Il a fallu très rapidement mettre en place des mesures pour assurer la sécurité des agents. La continuité du service public auprès des usagers devait pouvoir s'effectuer sans difficultés. Nous avons eu de nombreux échanges avec nos centres de tri et les différents prestataires. Il était absolument nécessaire de trouver des débouchés viables pour les déchets collectés. »

Les agents ont reçu de nombreuses marques de sympathie lors de leurs tournées et remercient les usagers pour le témoignage de leur gratitude.

« On faisait notre tournée dans des rues désertes, c'était vraiment bizarre ! Mais on a reçu beaucoup de marques d'attention : les dessins, les mots d'enfants durant cette crise nous ont beaucoup touchés. On en a eu à la pelle ! C'était motivant.

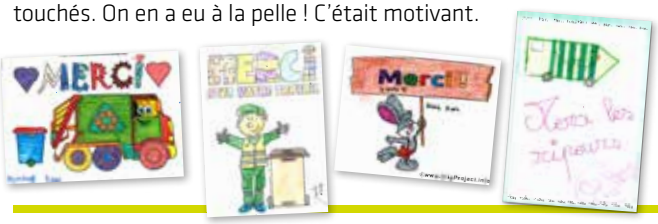

Au quotidien, six agents contribuent à la mission de collecte des déchets à la CCHCPP

Et puis, les conditions de travail étaient sereines. Le service exploitation a bien géré cette crise pour nous protéger.» se souvient Romain, chauffeur de la benne.

La continuité des services sur le territoire et surtout le bien-être des usagers à travers le ramassage des ordures ménagères et des matériaux recyclables font partie des priorités dans les différentes missions exercées au sein de la Communauté de Communes. L'urgence sanitaire est toujours présente sur le territoire et les agents continuent de faire face à des difficultés.

***RAPPEL :** Le port du masque est recommandé dans les 3 déchetteries, Courcelles-Chaussy, Courcelles-sur-Nied et Avancy-Sainte Barbe*

En fin d'année, chaque foyer pourra venir retirer dans la mairie de son village le « Calendrier de collecte 2021 » et les sacs transparents destinés au tri des emballages recyclables.

La CCHCPP souhaite mettre en place une banque d'ouvrages locaux. Les auteurs du territoire désireux de se faire connaître sont invités à écrire à amenagement@cchcpp.fr ou à contacter le 03 87 64 39 04.

Agenda Nouveau A noter

La crise sanitaire actuelle empêche d'annoncer une programmation précise. Toutes les informations relatives aux activités de la Communauté de Communes seront actualisées sur le site *www.hautchemin-paysdepange.fr*, la page Facebook et Panneaupocket.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES HAUT CHEMIN – PAYS DE PANGE

Le siège de la Communauté de Communes Haut Chemin – Pays de Pange est situé 1 bis, route de Metz à PANGE (57530).

Les différents services sont à votre écoute aux horaires d'ouverture au public : du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30.
Tél. : 03 87 64 10 63 - Fax : 03 87 64 28 46
Mail : contact@cchcpp.fr
Collecte ordures ménagères : tridechets@cchcpp.fr

L'actualité de la collectivité et des communes est à retrouver sur le site internet : www.hautchemin-paysdepange.fr

Haut Chemin Pays de Pange
Communauté de Communes

Vies Communes
N° 10 - Septembre 2020
Edité par la CCHCPP

Directeur de la publication : R. CHLOUP
Ont collaboré à ce numéro : les membres de la commission communication de la CCHCPP
Photographies : Virginie Chalet, Alice Kräwer, Kevin Schlernitzauer
Conception et réalisation : Alternative. Edité à 8 000 exemplaires.
Imprimé sur papier fabriqué dans le respect de l'environnement.